

L'Université de Lille à la tête d'un pôle universitaire d'innovation

Après avoir été qualifié en février dernier, le projet de pôle universitaire d'innovation (PUI) piloté par l'Université de Lille vient bien d'être sélectionné par l'État et bénéficiera d'une enveloppe de 4 millions d'euros pour structurer l'écosystème de l'innovation à Lille.

PUI : késako ?

Afin de favoriser et accélérer l'utilisation des résultats de la recherche, le gouvernement déploie dans le cadre de son plan France 2030 une politique ambitieuse en faveur de l'innovation et de la création de start-ups.

Ces mesures visent notamment à déployer sur le territoire des pôles universitaires d'innovation (PUI), afin de réunir les forces locales pour accélérer la dynamique d'innovation des écosystèmes territoriaux. Ces pôles sont en effet expérimentés depuis fin 2021 autour de 5 établissements pilotes : Normandie Université, Sorbonne Université, Université de Clermont-Auvergne, Université de Montpellier et Université de Strasbourg. Ils visent à renforcer le rôle des universités dans la structuration d'un écosystème local d'innovation performant, en partenariat avec les organismes nationaux de recherche présents sur leur territoire et les structures de transfert, de valorisation et d'incubation des projets d'entreprise. Ces expérimentations ont été un succès, ont permis une gouvernance unique, sans ajouter de strates administratives supplémentaires. Devant le succès de cette expérimentation, une enveloppe globale de 165 M€ va ainsi être répartie parmi les 29 projets sélectionnés (24 en plus des 5 établissements pilotes), avec des dotations allant de 2.5 à 11 millions d'euros.

Le PUI lillois

Pour convaincre le jury, le projet lillois a pu s'appuyer sur son label initiative d'excellence et son historique de co-construction avec les acteurs du site lillois. Son consortium rassemble en effet les organismes de recherche (CNRS, Inserm, Inria et Inrae), la SATT, le CHU, Eurasanté, mais également l'IMT Nord Europe et

Centrale Lille.

Qualifié en février dernier, le projet lillois a pu ajuster sa demande et va finalement bénéficier d'une enveloppe de 4 millions d'euros pour mettre en place sa stratégie.

Le projet lillois vise à intensifier les collaborations entre laboratoires de recherche et entreprises, le développement de technologies de rupture, et la création de start-ups deeptech, en s'appuyant notamment sur 5 domaines d'innovation prioritaires :

- solutions énergétiques
- matériaux, chimie et systèmes de production
- économie créative
- numérique et robotique
- technologie et innovation en santé, bien-être

En savoir plus :

➤ <https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/fr/poles-universitaires-d-innovation-24-projets-laureats-et-5-projets-complementaires-finances-pour-une-91733>

Contact presse

Elodie Legrand
Chargée des relations presse
Université de Lille
06 71 75 45 27
relationspresse@univ-lille.fr

